

14^{ème} Chess Open de Juvisy

du Samedi 04 avril mars au Lundi 06 avril 2026

Homologué F.F.E. et F.I.D.E. sous le N°70561

REGLEMENT INTERIEUR

PREAMBULE

Cet Open est organisé par le Club de Juvisy du 04 au 06 avril 2026.

Ce tournoi décerne le titre de champion et championne d'Essonne -2200 élo.

Le tournoi est ouvert à tout joueur disposant d'une licence en cours de validité auprès de la Fédération Française des Échecs (FFE), avec possibilité de souscription sur place, ou auprès d'une fédération reconnue par la Fédération Internationale des Échecs (FIDE). Les participants doivent justifier d'un classement Elo inférieur ou égal à 2200, selon le classement publié en mars ou avril 2026.

Article 1 - DEROULEMENT DU TOURNOI

A) 7 rondes - cadence : 60 minutes+ 30 secondes par coup. Au début de chaque partie, le levier de la pendule devra être levé du côté des blancs.

B) Lieu des rencontres

Château Jean-Baptiste Corot

12 rue Charles Rossignol

91 600 Savigny sur Orge

C) Accueil des participants

Samedi 04 avril 2025 à partir de 10h15.

Fin des inscriptions à 10h45.

Tout joueur n'ayant pas réglé son inscription à l'avance et ne s'étant pas présenté avant 10h45 ne sera pas apparié à la ronde 1.

Pointage des joueurs obligatoire entre 10h30 et 11h sous peine de ne pas être apparié à la ronde 1.

D) Règles du Jeu

Les règles applicables sont celles du 93ème Congrès de la FIDE de Chennai (Inde) entrées en vigueur le 1er Janvier 2023 en particulier :

- Toute sonnerie de portable d'un joueur sera pénalisée par la perte de la partie.

- Le 1er coup illégal est pénalisé par 2 minutes en plus à la pendule de l'adversaire (un 2e coup illégal du même joueur au cours d'une même partie entraîne la perte de la partie).

- La notation est obligatoire pendant toute la partie (on joue son coup sur l'échiquier et ensuite on le note sur sa feuille de partie, sauf cas particulier des demandes de nulle).

- l'arbitre indique la chute du drapeau

F) Dates et horaires des rondes

Ronde 1	Samedi 04 Avril	11h00
Ronde 2	Samedi 04 Avril	14h30
Ronde 3	Dimanche 5 Avril	10h00
Ronde 4	Dimanche 5 Avril	13h30
Ronde 5	Dimanche 5 Avril	17h00
Ronde 6	Lundi 6 Avril	10h00
Ronde 7	Lundi 6 Avril	13h30
Remise des prix	Lundi 6 Avril	17h30

Article 2 - APPARIEMENTS ET CLASSEMENT

A) Mode

Appariements et classements manuels assistés par ordinateur (Logiciel PAPI version 3.3.8). Les appariements officiels sont affichés dans la salle de jeu une heure après la fin de la ronde précédente. Les appariements publiés sur internet ou communiqués aux joueurs par voie électronique ne sont donnés qu'à titre informatif. Seuls les appariements affichés en salle font foi.

B) Système

Système Suisse.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un Elo estimé en fonction de leur catégorie d'âge :

- 1199 pour les vétérans, seniors plus, seniors, U20, U18, - U16 et U14,

- 1099 pour les U12, U10 et U8.

C) Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de partie : gain = 1, nulle = ½, perte = 0.

Le départage entre les ex æquo est obtenu par le

Buchholz tronqué puis par la **Performance**,

Article 3 - FORFAITS

Seront considérés comme forfaits les joueurs qui ne seront pas présents dans la salle de jeu **60 minutes** après le début des rondes fixé ci-dessus.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction des Tournois et Sanctions de la DNA-FFE pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 4 - BYE

Un joueur peut bénéficier d'au maximum 2 BYE sur l'ensemble du tournoi, dans les conditions suivantes :

- Un BYE peut être demandé pour l'une des 5 premières rondes.

- Un 2ème BYE peut être demandé pour l'une des 6 premières rondes.

Tout joueur ayant bénéficié de 2 BYE est exclu du classement pour les prix.

Il est nécessaire d'en informer l'arbitre et de l'indiquer sur la feuille transmise par ce dernier avant la fin de la ronde, afin d'exclure le joueur concerné des appariements suivants.

L'attribution d'un BYE entraînera l'octroi d'un score de 0,5 point.

Article 5 – PRIX

Prix non cumulable :

Classement général si 70 inscrits payants.

1er : 350 €

2ème : 250 €

3ème : 150 €

prix si plus de 9 inscrits payants dans la catégorie (dernier élo FFE publié et FIDE d'avril 2026)

- de 2099 à 2000, de 1999 à 1900, de 1899 à 1800, de 1799 à 1700, de 1699 à 1600, de 1599 à 1500 et moins

de 1500 à 1400

1er prix : 150 €

Prix spéciaux :

- Un beau trophée sera décerné à la championne et au champion de l'Essonne (1er et 1ère licencié dans un club de l'Essonne). Le tournoi sert de support au championnat de l'Essonne -2200.

- Trophée sera remis au premier vétéran

- Un beau trophée sera remis au premier Juvisien licencié ou natif ou habitant à Juvisy

- pour les non classés, si plus de 9 inscrits

du 1er au 3ème : Une coupe

- pour chaque catégorie jeune (de petit poussin à junior), si plus de 9 inscrits par catégorie

du 1er au 3ème : Une coupe

Les prix ne sont pas cumulables sauf pour le titre du champion et championne d'Essonne

Les prix du classement général sont partagés au **système HORT**, avec un plancher de 40 euros.

Les prix par catégorie et les prix spéciaux sont attribués, en cas d'égalité de points de partie, au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant est appliqué :

- 1) Prix du classement général,
- 2) Prix par catégorie Elo,
- 3) Prix spéciaux.

La liste détaillée des prix sera affichée avant la 4ème ronde.

Aucun prix ne sera remis à un tiers. En cas d'absence du bénéficiaire, il lui sera exclusivement adressé par courrier.

Article 6 - DROITS D'INSCRIPTION

Adultes : 40 € (à partir du 28 Mars : 50 €)

Jeunes : 20 € (à partir du 28 Mars : 25 €)

Adultes (Club de Juvisy) : 20 €

Jeunes (Club de Juvisy) : 10 €

Article 7–ARBITRAGE

Edwin MARKS : Arbitre Fédéral Open

Article 8 – DROIT A L'IMAGE

Du seul fait de son inscription, chaque participant (ou son représentant légal) consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, image, enregistrement sonore ou vidéo, résultats et contenu des parties pour publication sur tout support de communication du club de Juvisy sans limitation de durée et sans contrepartie.

CONCLUSION Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'arbitre

Edwin MARKS

L'organisateur

Domenico FLAGIELLO